



DANS SA SEANCE DU 18 MAI 2026 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation provisoire au restaurant Le Plan B pour la diffusion des matchs de la Coupe du monde de foot du 11 juin au 19 juillet 2026 sur la terrasse jusqu'à 23h00, fermeture à minuit, tout en respectant 50 dB ;
- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à M. Eric Salquin, parcelle 173, Ch. des Vignettes 6, pour l'installation d'une piscine démontable ;

A pris note

- Des remerciements de la Gym de Préverenges quant à notre soutien financier ;

La municipalité